

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 13 • Numéro 6 • Le 27 juillet 2022

Rentrée scolaire : Programme de rattrapage de vaccins pour votre enfant

Les vaccins peuvent protéger vos enfants de maladies graves comme la varicelle, la rougeole, la polio et le tétanos. Les écoles et les garderies peuvent demander le carnet de vaccination de votre enfant afin de prévenir la propagation de ces maladies.

Durant la pandémie de COVID-19, certains enfants n'ont pas pu recevoir les vaccins habituels contre les maladies infantiles. Le service de santé publique de votre région pourrait vous contacter pour vous demander si la vaccination de votre enfant est à jour ou pour recommander que les vaccins requis soient administrés à votre enfant.

Le site Médicamentssecuritaires.ca propose aux parents les conseils suivants pour vérifier si leur enfant a reçu tous les vaccins requis pour fréquenter l'école ou la garderie :

- Contactez votre pédiatre, médecin de famille ou IPS (infirmière praticienne spécialisée) pour obtenir le carnet vaccinal mis à jour de votre enfant.
- Visitez le site de Santé Canada pour le [programme de vaccination systématique et de rattrapage des provinces et des territoires pour les nourrissons et les enfants au Canada](#) ainsi que le [calendrier de vaccination de votre enfant](#). Ces ressources vous indiqueront quels vaccins sont requis en fonction du groupe d'âge de votre enfant, selon votre province ou territoire de résidence.
 - Consultez le carnet vaccinal de votre enfant pour vérifier les noms des vaccins et les dates auxquelles il les a reçus. Comparez cette liste avec celle des vaccins requis selon votre lieu de résidence afin de vérifier s'il lui en manque.
- Fixez un rendez-vous avec votre pédiatre, médecin de famille ou IPS, ou avec votre service de santé publique pour obtenir les vaccins manquants. Apportez avec vous le carnet vaccinal de votre enfant afin qu'il soit mis à jour.

Pour en savoir plus sur la façon de tenir à jour les dossiers de vaccinations de votre famille :

<https://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/201710NewsletterV8N9-vaccins.pdf>

Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.

Bulletin: www.medicamentssecuritaires.ca – **Signaler une erreur:** www.erreurmed.ca

© Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada 2022. Tous droits réservés.

